

fondées en raison, l'on a député le premier Dignitaire de notre province ecclésiastique pour constater toutes choses sur les lieux.

Nous n'avons rien fait pour provoquer cette mesure, mais Nous nous y conformons de grand cœur. Car notre conscience Nous rend témoignage que Nous n'avons rien fait que pour le plus grand bien de vos âmes, en multipliant, dans cette ville et dans les autres parties du diocèse, les établissements religieux qui peuvent vous procurer le plus de secours spirituels. Notre unique but, dans tous les actes de notre administration, a toujours été de nous modeler sur l'Eglise Mère, sur la Sainte Eglise Romaine, parceque nous sommes intimement convaincu et persuadé que tout ce qui repose sur ce Rocher inébranlable participe à la stabilité promise à la Barque de Pierre qui peut bien être agitée par les vents et les tempêtes, mais qui ne saurait sombrer.

Vous comprenez maintenant, par cette exposition franche et cordiale, l'importance de la mission dont est chargé le député Apostolique, dont Nous vous annonçons la visite. Aussi, compte-t-il sur vos ferventes prières, pour la remplir, selon les intentions du St. Siège. Nous allons donc nous unir de cœur et d'âme, pour implorer les lumières de l'Esprit Saint, afin d'obtenir de la divine bonté, par l'auguste Mère de Dieu et son glorieux Epoux, que les difficultés, qui ont créé depuis longtemps de si grandes misères, s'applanissent ; et que la conciliation qui est si instamment demandée et si ardemment désirée puisse enfin s'opérer. Nos prières devant se faire à cette fin pendant le beau Mois de Marie, en union avec toutes celles que vont adresser au Ciel vos zélés pasteurs et toutes vos bonnes Communautés, nous devons espérer fermement qu'elles seront exaucées.

Nous n'avons pas besoin de vous dire que c'est à cela que doivent se borner toutes nos préoccupations, pendant que le député Apostolique se trouvera au milieu de nous, pour remplir ce ministère de conciliation. Aussi, vous